

7.1. SERVICES SCIENTIFIQUES NATIONAUX

1. Introduction

Le SHOM a initié en 2009 un service national de diffusion des observations de la mer. La connaissance du niveau de la mer, à différentes échelles de temps, répond à des besoins de surveillance nécessaires aux pouvoirs publics pour la prévention des risques, la protection des populations, la sécurité de la navigation, la planification stratégique des activités et l'aménagement durable des espaces littoraux. L'année 2009 a été une année de réflexion pour la diffusion des observations du niveau de la mer.

2. Service de diffusion actuel

Le SHOM et l'IGN ont initié en 1999 le projet d'un Système d'Observation du Niveau des Eaux Littorales (SONEL), rejoints en cela par l'Université de La Rochelle et le LEGOS. L'objectif principal de SONEL est la diffusion dans un portail unique et pour la recherche des observations du niveau marin à la côte enregistrées par les marégraphes permanents du SHOM et du LEGOS et ce conjointement avec des données issues des techniques spatiales de positionnement précis (GPS, DORIS...). Cette synergie entre ces deux types de mesures permet de s'assurer de la stabilité géodésique du socle sur lequel reposent les marégraphes. Le portail est hébergé par l'Université de La Rochelle à l'adresse suivante : <http://www.sonel.org>.

Les données de ROSAME (réseau du LEGOS) et de RONIM (réseau du SHOM) sont accessibles gratuitement sur le serveur ftp de SONEL pour l'enseignement et la recherche après inscription et acceptation de la politique de diffusion du site.

Deux types de hauteurs du niveau de la mer provenant de marégraphes RONIM sont disponibles sur le serveur ftp de SONEL, à savoir :

- des hauteurs d'eau toutes les 10min, disponibles 1-2 semaines après leur mesure ;
- des hauteurs d'eau horaires, disponibles 2-3 mois après leur contrôle qualité.

Des niveaux moyens de la mer calculés sont également accessibles, à savoir :

- des niveaux moyens journaliers ;
- des niveaux moyens mensuels ;
- des niveaux moyens annuels.

3. Mise en place d'un service de diffusion des observations du niveau de la mer

Différents organismes produisent des observations, l'objectif de la coordination nationale du niveau de la mer est de centraliser l'ensemble des données et de les diffuser via un portail Internet. En 2009, le rôle de coordinateur national de l'observation du niveau de la mer a été défini sous le pilotage du Secrétariat Général de la Mer (SGMer, 2009) suite aux recommandations de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST). Ce rôle s'inscrit dans la démarche de référents nationaux présentée dans le livre bleu approuvé par le Premier Ministre en décembre 2009. Ce poste de coordinateur national de l'observation du niveau de la mer a été mis en place au SHOM depuis le 1^{er} décembre 2009 en attendant la publication en 2010 de l'instruction permanente désignant le SHOM comme référent et définissant ses attributions.

Un des objectifs donné à la coordination est le développement d'un guichet unique des observations du niveau de la mer. Un portail diffusant les hauteurs d'eau en temps réel et différé ainsi que toutes les informations connexes sera mis en place. La base de ce portail va s'appuyer sur le volet marégraphique et du contenu ftp proposé sur le portail SONEL. Il pourra diffuser les informations transmises par les organismes contributeurs après que ces données aient été validées par les producteurs et contrôlées par le SHOM.

Il pourra permettre de faire un état des lieux sur les mesures disponibles en France sous la forme de tableaux détaillés suivants les mers et océans choisies mais également à partir de cartes géographiques.

4. Participants au projet

Nicolas Pouvreau, Coordinateur rédaction du chapitre (SHOM)

Lucia Pineau-Guillou, Responsable expérience GRGS 'NMER' (SHOM)

Guy Woppelmann, Maître de conférences (Université de La Rochelle)

Ronan Creach, Ingénieur (SHOM)

Mikaël Guichard, Ingénieur (Université de La Rochelle)

5. Références bibliographiques

CIMer, 2009, Livre bleu - Stratégie nationale pour la mer et les océans. 41p.
[URL http://www.sgmer.gouv.fr/IMG/pdf/2009-12-08_-_Livre_bleu.pdf]

Etienne J.-C. et R. Courteau, 2009. Les dispositifs d'alerte aux tsunamis en France et dans le monde fait au nom de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, n° 546, n° 1808 Assemblée Nationale - 8 juillet 2009, 156p.
[URL <http://www.senat.fr/rap/r08-546/r08-5461.pdf>]

SGMer, 2009, Projet d'instruction permanente du Premier Ministre relative à l'observation du niveau de la mer et à la gestion et à la diffusion des données en résultant - Réunion de travail du 29 mai 2009, Lettre du secrétaire général de la mer n°318/SGMer du 19 mai 2009.